SEANCE DU JEUDI 4 MAI 2017

Présents: Mme TARGNION, Présidente,

MM. YLIEFF et GODIN, Membres du Collège de Police.

M. BOTTERMAN, Mmes BRACH, CELIK, MM. DEGEY, DENIS, DETHIER, KRIESCHER, Mme FAGNANT, GILSON, M. LEONARD, Mme LEVEQUE, MM MAGNERY, MESTREZ, Mmes MONVILLE, M. NAJI, Mme OZER, M. RENARD, Mme RENIER, MM. VAN DE WAUWER, VOISIN et WYDOOGHE, Membres.

M. ADANS-DESTER, Chef de corps a.i.

Mme BOGAERTS, Secrétaire

[Décisions n°0018 à 00]

LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 20 HEURES 07.

0018 Procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de Police du jeudi 23 février 2017 - Approbation

A l'unanimité des membres présents ; de la Province de Liège

Secrétariat du Gouverneur de la Province de Liège Reçu le

APPROUVE

29 -05- 2017

le procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de Police du jeudi 23 février 2017.

Présents: Mme TARGNION, Présidente.

MM. YLIEFF et GODIN, Membres du Collège de Police.

M. BOTTERMAN, Mmes BRACH, CELIK, MM. DEGEY, DENIS, DETHIER, KRIESCHER, Mme FAGNANT, GILSON, M. LEONARD, Mme LEVEQUE, MM MAGNERY, MESTREZ, Mmes MONVILLE, M. NAJI, Mme OZER, M. RENARD, Mme RENIER, MM. VAN DE WAUWER, VOISIN et WYDOOGHE, Membres.

M. ADANS-DESTER, Chef de corps a.i.

Mme BOGAERTS, Secrétaire

[Décisions n°0018 à 00]

0019 Personnel - Mobilité - Phase 2017/01 - Clôture

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

de clore l'emploi d'Inspecteur Principal gestionnaire fonctionnel (n° de série 1435) et l'emploi d'assistant(e) social(e) (n° de série 5403) ouverts dans le cadre de la phase de mobilité 2017/01.

0020 Personnel - Calog - Recrutement externe - Assistant(e) Social(e) - Ouverture d'emploi

Entendu le Chef de corps préciser qu'un premier tri des candidatures déposées a été fait sur la base des curriculum vitae ; que 40 personnes ont ainsi été retenues pour participer à une épreuve écrite en cours de préparation et que la commission de sélection a été composée ;

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

d'ouvrir un emploi d'assistant(e) social(e) contractuel de niveau B temps plein pour une durée de 12 mois dans le cadre d'un recrutement externe et d'ouvrir cet emploi par mobilité lors de la phase qui succède à la désignation dudit emploi par recrutement externe.

0021 Personnel - Calog - Niveau C - Recrutement externe urgent - Ouverture d'un emploi - Vu l'urgence, décision du Collège de Police - Ratification

A l'unanimité des membres présents,

RATIFIE

la décision n° 0044 du Collège de Police du 20 mars 2017 décidant d'ouvrir un emploi contractuel de niveau C temps plein pour une durée de 12 mois dans le cadre d'un recrutement externe urgent et d'ouvrir cet emploi par mobilité lors de la phase qui succède à la désignation dudit emploi par recrutement externe urgent.

0022 Personnel - Mobilité - Phase 2017/02 - Ouverture d'emplois

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- de déclarer vacants pour la mobilité :
 - 1 emploi d'Inspecteur principal gestionnaire fonctionnel
- de fixer les modalités de sélection de cet emploi comme ci-après :

La tenue d'une interview avec les différents candidats devant la Commission locale de sélection et l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude, au besoin éliminatoires.

Présents: Mme TARGNION, Présidente.

MM. YLIEFF et GODIN, Membres du Collège de Police.

M. BOTTERMAN, Mmes BRACH, CELIK, MM. DEGEY, DENIS, DETHIER, KRIESCHER, Mme FAGNANT, GILSON, M. LEONARD, Mme LEVEQUE, MM MAGNERY, MESTREZ, Mmes MONVILLE, M. NAJI, Mme OZER, M. RENARD, Mme RENIER, MM. VAN DE

WAUWER, VOISIN et WYDOOGHE, Membres.

M. ADANS-DESTER, Chef de corps a.i.

Mme BOGAERTS, Secrétaire

[Décisions n°0018 à 00]

0023 Personnel - Entretien des bâtiments - Convention d'insertion socioprofessionnelle

Entendu Monsieur Magnéry souligner que le choix posé à l'époque (des articles 60 à la place du recours à une société privée de nettoyage) faisant mention d'un gain potentiel; poursuivre en faisant remarquer, qu'ici, pour combler les absences du personnel engagés, on va vers une dépense de 10.000 euros; et demander si un bilan sera fait à un moment donné, si le choix posé constitue une bonne option financière et si on se situe bien dans le cadre prévu pour des articles 60;

Entendu Madame la Présidente signaler l'utilité de faire un bilan mais souligner que le gain estimé au départ de cette évolution était très important ;

Entendu le Chef de corps répondre que la mesure d'économie liée à l'option des articles 60 est très importante, qu'elle a été estimée à l'origine à un montant de l'ordre de 200.000 euros ; que le système mis en place (1ETP par binôme de maisons de police) fonctionne bien dans le cas de congés planifiés mais pose quelques problèmes lors d'absences inopinées ; qu' un article 60 supplémentaire permettra de mieux faire le travail tout en conservant au système son intérêt sur le plan financier ; et conclure qu'en tant que service public l'engagement d'articles 60 lui paraît constituer un devoir ;

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

de procéder à la signature d'une convention d'insertion socioprofessionnelle supplémentaire dont le bénéficiaire sera désigné parmi les candidats proposés par les trois CPAS de la Zone.

0024 Matériel - Location d'un photocopieurs- Détermination du mode de passation du marché

A l'unanimité des membres présents,

ARRETE

Article 1er:

Il sera passé un marché - dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 1.560,49 € - ayant pour objet la location d'un photocopieur.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera passé via le marché FORCMS-COPY-090.

Article 3:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après:

Budget ordinaire 2017 - Allocation n° 330/123-48 - « Autres frais administratifs ».

0025 Matériel - Achat d'appareil de test/analyse d'haleine - Détermination du mode de passation de marché

A l'unanimité des membres présents,

ARRETE

Article 1er:

Il sera passé un marché - dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 36.866,60 € - ayant pour objet l'acquisition de 7 valises complètes (appareil d'analyse d'haleine + imprimante), de 7 appareils d'analyse supplémentaires, de 7 supports de charge et de 1000 embouts jetables.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera passé via le marché fédéral 2016 R3 223.

Article 3:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après: Budget extraordinaire 2017 - Allocation n° 330/742-53 « Achat de matériel informatique ».

DECIDE

de contracter un contrat d'entretien full omnium annuel pour un montant de 3.801,70 Euros HTVA (soit 4600 Euros TVAC). Cette dépense sera imputée au budget ordinaire allocation 330/124-06 « Prestations de tiers spécifiques à fonction ».

0026 Matériel - Cinémomètre mobile numérique - Détermination du mode de passation de marché

A l'unanimité des membres présents ;

ARRETE

Article 1er:

Il sera passé un marché - dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 42.000,00 Euros - ayant pour objet les fournitures spécifiées ci-après : un cinémomètre mobile numérique.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera passé via le marché fédéral 2016 R3 228

Article 3:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après: Budget extraordinaire 2017 - Allocation n° 330/744-51-04 " Achat divers matériel ".

0027 Matériel - Acquisition d'un ANPR - Détermination du mode de passation de marché

Entendu Monsieur Magnéry demander à propos de cet appareil si on s'est posé la question du respect de la vie privée et quelles sont les conditions de son utilisation ;

Entendu le Chef de corps répondre qu'on se trouve dans les mêmes conditions que lors de l'utilisation du radar; que l'appareil envisagé permet l'analyse des plaques d'immatriculation avec le croisement de nombreuses bases de données; qu'au niveau de la zone Vesdre, on envisagera cette utilisation de façon restreinte; que l'appareil peut également être utilisé à postériori (par exemple la recherche des véhicules qui se trouvaient à un endroit où s'est produit un événement); évoquer également la perspective d'un réseau ANPR au niveau fédéral et conclure en signalant que l'appareil qui sera acheté sera visible et placé sur un véhicule intermédiaire VW Tiguan.;

Entendu Monsieur Magnéry souligner et confirme, sur la base des informations communiquées, que cet appareil pose une question d'éthique et poursuivre en demandant quelles sont les priorités de la zone de police par rapport à cette acquisition;

Entendu le Chef de corps citer le roulage (assurance, contrôle technique), le judiciaire (véhicules volés, véhicules utilisés par des auteurs et le radidalisme/terrorisme ;

Entendu Madame la Présidente rappeler qu'il s'agit de contrôles effectués par des agents qui ont un agrément de sécurité qui garantit la confidentialité, qu'il existe également un règlement relatif à la conservation des images et que l'on se situe dans le domaine de la lutte contre la criminalité;

A l'unanimité des membres présents ;

ARRETE

Article 1er:

Il sera passé un marché - dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 20.203,00 Euros - ayant pour objet les fournitures spécifiées ci-après : un service de reconnaissance de plaque d'immatriculation automatique.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera passé via le marché fédéral 2015 R3 362.

Article 3:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après: Budget extraordinaire 2017 - Allocation n° 330/744-51-04 " Achat divers matériel ".

DECIDE

de contracter un contrat full omnium d'entretien et de réparation de l'ANPR et de ses logiciels d'exploitation via le marché fédéral 2015 R3 362.

0028 Matériel informatique - Acquisition d'un ordinateur et d'un logiciel d'extraction de données - Détermination du mode de passation de marché

Entendu Madame la Présidente présenter le dossier et souligner le problème de délai que pose actuellement le recours au RCCU pour l'extraction des données de GSM.

A l'unanimité des membres présents;

ARRETE

Article 1er:

Il sera passé un marché - dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 7.179,75 € - ayant pour objet l'acquisition des logiciels XRY LOGICAL et XRY PHYSICAL.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera passé via une procédure négociée sans publicité.

Vu les spécificités techniques du marché, seule la société MSAB sera consultée.

Article 3:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après:

Budget extraordinaire 2017 - Allocation n° 330/744-51/04 - « Achat de divers matériel ».

DECIDE

d'acquérir un PC bureautique pour l'utilisation de ces logiciels via les marchés CMS-FOR pour un montant estimé à 750,00 Euros HTVA (soit 907,50 Euros TVAC).

Ces dépenses seront imputées sur le Budget extraordinaire 2017 - Allocation n° 330/744-51/04 - « Achat de divers matériel ».

0029 Fournitures - Marché pluriannuel de pantalons de police - Détermination du mode de passation de marché

A l'unanimité des membres présents,

ARRETE

Article 1er:

Il sera passé un marché d'une durée de quatre ans - dont le montant total estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 60.000 € - ayant pour objet la fourniture de pantalons de police.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera passé par procédure négociée sans publicité.

Article 3:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après: Budget ordinaire - Allocation n° 330/124-05 - « Masse d'habillement ».

Article 4:

Les firmes suivantes seront consultées :

- ORITEX situé rue de l'Avenir à Thimister
- 5.11 situé rue des Guillemins à Liège
- Grimard situé avenue de l'Energie à Alleur

0030 Fournitures - Marché pluriannuel de chaussures de Police - Détermination du mode de passation de marché

A l'unanimité des membres présents,

ARRETE

Article 1er:

Il sera passé un marché d'une durée de quatre ans - dont le montant total estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 70.000 € - ayant pour objet la fourniture de chaussures de police.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera passé par procédure négociée sans publicité.

Article 3:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après: Budget ordinaire - Allocation n° 330/124-05 - « Masse d'habillement ».

Article 4:

Les firmes suivantes seront consultées :

- ORITEX situé rue de l'Avenir à Thimister.
- 5.11 situé rue des Guillemins à Liège
- Grimard situé avenue de l'Energie à Alleur
- Vandeputte situé rue de Namur 101 à 6041 Gosselies

0031 Véhicule - Achat de deux véhicules intermédiaires - Détermination du mode de passation de marché

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

Article 1er:

Il sera passé un marché - dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 40.330,00 EUR - ayant pour objet l'achat de deux VW Tiguan Comfortline.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera passé via le marché fédéral 2016 R3 010.

Article 3:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après: Budget extraordinaire 2017 - Allocation n°330/743-52 « Achat de véhicules ».

0032 Véhicule - Achat d'un véhicule intermédiaire anonyme - Détermination du mode de passation de marché

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

Article 1er:

Il sera passé un marché - dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 17.491,50 EUR - ayant pour objet l'achat d'une VW Golf Sportvan essence.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera passé via le marché fédéral 2016 R3 010.

Article 3:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après: Budget extraordinaire 2017 - Allocation n°330/743-52 « Achat de véhicules ».

0033 Véhicule - Achat d'un véhicule d'intervention - Détermination du mode de passation de marché

Entendu le Chef de corps signaler que la zone aurait souhaité acquérir un véhicule de la marque Volvo comme celui dont dispose déjà les patrouilles TRIO mais que ce type de véhicule ne faisant plus partie du marché fédéral il a fallu se tourner vers un autre type de véhicule; poursuivre en précisant que dans le marché ouvert par la police fédérale début 2017, c'est le véhicule VW Tiguan qui était le plus proche du véhicule Volvo en notre possession; conclure que la politique de la zone en matière de véhicules est de tendre vers l'acquisition de véhicules moins coûteux, également en terme de durée de vie (carburant, contrat d'entretien);

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

Article 1er:

Il sera passé un marché - dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 20.165,00 EUR - ayant pour objet l'achat d'une VW Tiguan Comfortline.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera passé via le marché fédéral 2016 R3 010.

Article 3:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après: Budget extraordinaire 2017 - Allocation n°330/743-52 « Achat de véhicules ».

0034 Véhicule - Achat d'un véhicule léger - Détermination du mode de Passation de marché

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

Article 1er:

Il sera passé un marché - dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 11.246,15 EUR - ayant pour objet l'achat d'une Audi A1 Sportback.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera passé via le marché fédéral 2016 R3 010.

Article 3:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après: Budget extraordinaire 2017 - Allocation n°330/743-52 « Achat de véhicules ».

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Néant.

LA SEANCE PUBLIQUE EST LEVEE A 20 HEURES 32.

LA SEANCE A HUIS CLOS EST REPRISE IMMEDIATEMENT.

LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 20 HEURES 45.

PAR LE CONSEIL DE POLICE :

La Secrétaire,

La Présidente,

Sylviane BOGAERTS

Muriel TARGNION